



TENNIS
DE LA CITADELLE

INTERCLUBS JEUNES

2023

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT
& RÉGLEMENT DU TENNIS CLUB
DE LA CITADELLE

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

GSM : _____

E-mail : _____

Rue : _____ n° : _____

CP : _____ Localité : _____

Classement : _____

**JE M'ENGAGE À RESPECTER LE RÉGLEMENT
PROPOSÉ DANS CE DOCUMENT**

Signature : _____

	COTISATION	AFFIL.AFT	TOTAL
Membre âgé entre 17 et 21 ans	74,35 €	25,65 €	100 €
Membre âgé entre 10 et 16 ans	67,60 €	17,40 €	85 €
Membre de - de 9 ans	40 €	5 €	45 €
Familial	400 €	22,65 - 15,40 ou 4,20 / joueur	x
Membre non joueur			35,00 €

*LES MONTANTS DES COTISATIONS D'ÉTÉ 2023
NE SONT PAS ENCORE ARRÊTÉS.
ILS SONT PROPOSÉS ICI, À TITRE INDICATIF
SUR BASE 2022.

**CETTE COTISATION PERMET À L'AFFILIÉ
DE RESERVER DES TERRAINS DURANT
LA SAISON D'ÉTÉ.**

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS
LE VENDREDI 20 JANVIER 2023



ENGAGEMENT

“REPRÉSENTER SON CLUB,
C’EST S’ENGAGER
ET PARTICIPER”

RÈGLEMENT

1. Les interclubs jeunes se déroulent de manière générale le samedi de 9h00 à 13h00 et certains dimanches et jours fériés pour les -11 ans

De fin avril à fin mai pour les jeunes de :

- ☐ 17 ans (nés en 2006 et 2007)
- ☐ 15 ans (nés en 2008 et 2009)
- ☐ 13 ans (nés en 2010 et 2011)

De fin mai à la mi-juin, le samedi et dimanche matin pour les :

- ☐ 11 ans (nés en 2012 et 2013)
- ☐ 9 ans (nés en 2014 et 2015)
- ☐ 7 ans (nés en 2016 et après)

2. Chaque joueur s’engage à faire partie d’une équipe qui sera formée par le professeur de l’école de tennis.
3. Les joueurs d’autres clubs venant chez nous doivent obligatoirement demander leur transfert entre le 15 décembre et le 15 janvier.

4. Le joueur s’engage à :

- Être libre aux dates prévues, sauf cas de force majeur.
- Prendre contact avec son capitaine si un problème survient.
- Participer à une réunion Interclubs en février pour faire connaissance avec son équipe et s’informer des modalités à suivre (heure des compétitions, règlement, déplacements...).

5. Le capitaine de l’équipe s’engage à :

- Participer à la réunion d’interclubs en février afin de bien connaître les différentes ficelles du “métier” (ce n’est pas si compliqué) ;
- Prendre connaissance des listes des joueurs et du calendrier afin d’organiser au mieux une “tournante” pour que chaque joueur joue équitablement ;
- Transmettre cette “tournante” à chacun avec les dates et les déplacements ;
- Organiser les déplacements avec tous les parents de l’équipe.

Nous avons besoin de capitaines. C’est un rôle important, car vous êtes utiles à l’organisation des rencontres. Le capitaine est un joueur de l’équipe souhaitant s’engager spontanément à tenir ce rôle.

Les professeurs choisiront les capitaines si aucun joueur ne se propose spontanément.

6. Si une équipe se qualifie pour le tour final, le capitaine entre en contact avec le professeur responsable afin de réfléchir sur la meilleure composition d’équipe. Ce dernier prendra la décision finale de l’alignement des joueurs.

7. L’engagement dans une équipe d’interclubs entraîne automatiquement l’inscription au club et le paiement de la cotisation annuelle, ce qui permettra aux jeunes de bénéficier également des terrains durant l’été grâce au système de réservation. Après réception du paiement, le jeune est encodé dans la base de données du système de réservation des terrains.

Le paiement de cette affiliation doit être réglé **avant le premier match d’interclubs** (un courrier suivra dans ce cadre).

8. **LES PARTICIPANTS AUX INTERCLUBS SONT OBLIGÉS DE SUIVRE 1H/SEMAINE DE COURS AU PRINTEMPS.**

**BIEN LIRE ET ACCEPTER
LE RÈGLEMENT
AVANT DE REMPLIR
LE TALON D’INSCRIPTION**